



HAL
open science

Les modes et les temps dans le texte

Sarah de Vogüé

► **To cite this version:**

Sarah de Vogüé. Les modes et les temps dans le texte. *L'information grammaticale*, 2020, 167, pp.25-34. 10.2143/IG.167.0.3288989 . hal-03352742

HAL Id: hal-03352742

<https://hal.science/hal-03352742v1>

Submitted on 23 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sarah de Vogüé

Les modes et les temps dans le texte, Au Concours de Recrutement des Professeurs d'École (CRPE) et dans la classe : des balises et des trames, *L'information grammaticale* 167, (2020), 25-34.

Version auteur

L'étude de la valeur des modes et temps verbaux est un classique des épreuves du Concours de Recrutement des Professeurs d'École : elle se voit « sollicitée chaque année avec une constance rare » comme le constate le rapport de jury d'académie de Toulouse 2019, après une année où la question était de fait présente dans les cinq sujets proposés sur le territoire. C'est dès lors un élément important dans la préparation du concours. Le rapport de jury de l'académie de Lyon 2018 rappelle cependant que c'est aussi une question « fondamentale qui met la grammaire au service de l'expression et de la compréhension ». Et il ajoute : « si l'on n'est pas en mesure de proposer une identification simple de la valeur des temps, on peut légitimement se demander comment l'on pourra être en mesure de faire construire du sens à ses élèves ».

L'enjeu dépasse ainsi largement le concours : l'étude des modes et temps verbaux doit être menée avec en perspective le travail à conduire dans les classes, car elle est impliquée à la fois dans les processus de compréhension de texte, dans les activités de production écrite, et dans l'expression orale.

La relation entre ces modes et temps verbaux et la question du texte est de fait une relation forte, non seulement parce que modes et temps constituent l'un des matériaux essentiels pour construire les textes, mais aussi parce qu'ils ont pour la plupart des valeurs variables : il faut pour identifier leur valeur prendre en compte le contexte dans lesquels ils sont utilisés. On va soutenir qu'il faut plus précisément prendre en compte le type de discours en jeu dans le contexte en question.

La notion de type de discours est issue des travaux d'Emile Benveniste, distinguant ce qu'il a appelé le Discours et l'Histoire dans un article inaugural qui portait précisément sur les valeurs des temps verbaux en français (Benveniste 1966[1959]). À cette occasion il a pu mettre en évidence plusieurs paramètres de variation entre les deux types différenciés, bien qu'il les rapporte par ailleurs à un paramètre unique, qui est celui du degré d'implication du sujet dans sa parole. On proposera ici de redéployer les paramètres en jeu, ce qui permet de rendre compte d'une variété plus large de types de discours, aisément identifiables à partir des paramètres en question. Différents extraits proposés au concours seront de ce point de vue analysés, qui chacun relèvent d'un type dominant, avec d'autres types pouvant s'y trouver insérés.

On montrera alors comment ces types fournissent des grilles pour organiser modes et temps dans le texte et analyser leur valeur, avec un certain nombre des modes et temps concernés faisant figure de balises, et le reste s'inscrivant dans une trame générale qui correspond à la façon dont les différents types sont imbriqués les uns dans les autres. Deux exemples seront donnés pour illustrer la méthode, l'un portant sur un extrait proposé au concours, l'autre sur un extrait de la littérature enfantine susceptible d'être étudié dans les classes.

Pour commencer cependant, on se propose de parcourir brièvement l'ensemble des difficultés que chacun peut rencontrer dans le traitement des modes et temps verbaux, difficultés qui sont relatives à l'identification des valeurs, mais aussi à l'identification même des formes, et

encore à la façon dont l'analyse peut être organisée, ce pour quoi la prise en compte des types de discours est comme on le verra particulièrement utile.

1. Des problèmes à résoudre

Les problèmes sont nombreux, et si les rapports de jury en font état à longueur de pages, les formateurs en charge des préparations aux concours en attestent tout autant. Ces problèmes tiennent sans doute en partie à la complexité du système, mais ils tiennent aussi beaucoup à la façon même dont le système est présenté dans la tradition grammaticale, avec des tableaux de conjugaison trop nombreux pour pouvoir être entièrement mémorisés, une métalangue souvent opaque pour désigner modes et temps verbaux, une métalangue parfois confuse pour désigner les valeurs, et puis un certain nombre de simplifications abusives dont on arrive difficilement à sortir quand on réduit tous les imparfaits à du passé et à de la description, ou tous les présents de l'indicatif à de l'actuel, malgré les nombreux contre-exemples pourtant rencontrés à longueur de textes.

Ce n'est pas le lieu dans cet article de reconfigurer l'analyse du système, et de reprendre celle des valeurs en jeu¹. On se contente de pointer les difficultés sur lesquelles il importe d'être vigilant lorsque l'on se prépare au concours.

1.1. Identification des formes

La première difficulté est d'arriver à identifier les formes, et les rapports soulignent que beaucoup de candidats s'y perdent : cela suppose de connaître ces formes, de connaître leurs noms, mais aussi de savoir décomposer chacune, pour identifier ici un *e* de subjonctif, là un *r* marquant le futur ou le conditionnel, etc. Pour cela une connaissance précise du système de marquage est nécessaire : on se reportera aux grammaires qui le décrivent.

Le problème cependant est que nombre de formes sont ambiguës : cela va des homophones ou quasi homophones *dansai/dansais* ou *finirai/finirais*² aux ambiguïtés entre indicatif présent et subjonctif présent qui concernent tout le premier groupe³, en passant par l'ambiguïté entre passé simple et présent qui concerne cette fois tout le second groupe et certains verbes comme *dire* (*En ce moment elle rougit / A ce moment-là elle rougit. En ce moment elle dit qu'elle va bien / A ce moment-là elle dit qu'elle allait bien*)⁴, ou par celle entre indicatif imparfait et subjonctif présent aux deux premières personnes du pluriel (*Autrefois vous compreniez / Il faut que vous compreniez*)⁵. Sauf pour les formes en *ai/ais* où au moins l'orthographe peut

¹ Le lecteur intéressé pourra se reporter à De Vogüé (1999a) pour une analyse générale du système des temps et modes en français, De Vogüé (2000) pour une reprise des valeurs du présent de l'indicatif, De Vogüé (1999b) à propos des valeurs de l'imparfait, et De Vogüé (2006) pour les différentes problématiques relatives à la notion de passé telles qu'elles se présentent dans les langues du monde.

² « Les réponses de certains candidats n'établissent pas, par exemple, une véritable distinction entre l'emploi du futur simple de l'indicatif et celui du conditionnel présent. » (Nantes 17).

³ « des confusions toutefois lorsque indicatif et subjonctif sont homophones » (Nantes 19) ou « l'identification des modes et temps verbaux et l'étude de leur valeur [...] donnent lieu à des confusions entre subjonctif et indicatif qu'on voudrait ne plus voir (à l'exemple du verbe « chasse ») » (Toulouse 19)

⁴ « le verbe « répondit » a parfois été identifié comme un présent de l'indicatif, ce qui est impossible en contexte. » (Paris 18)

⁵ Pas d'exemples de confusion relevés dans les rapports de jury et assez peu d'occurrences de fait dans les textes, où les premières personnes du pluriel sont plus rares sans doute. En revanche, on a une autre confusion possible qui est extrêmement fréquente, qui concerne les formes composées en *être* + participe passé, selon qu'il s'agit d'un temps composé ou d'un temps simple (au passif ou avec un adjectif verbal comme *fatigué*). Il faut éviter de voir par exemple un plus-que-parfait dans *elle était entourée d'amis*. Pour cela, il faut par exemple vérifier si le verbe peut se construire avec l'auxiliaire

aider à l'écrit, dans les autres cas, on ne peut pas se fier à la seule décomposition pour les identifier. Il faut alors soit s'en remettre aux valeurs (mais cela paraît un peu difficile dans un exercice où il s'agit d'identifier les formes pour ensuite réfléchir à leurs valeurs), soit utiliser les nombreux tests qui sont de fait utiles pour lever une ambiguïté : remplacer le verbe par un verbe non ambigu ; changer de personne pour une personne non ambiguë.

1.2. Identification des valeurs

L'identification des valeurs est bien sûr le problème majeur. Cela suppose de connaître toutes les valeurs possibles, alors qu'elles sont généralement variables, dépendant du contexte et souvent même du verbe considéré. Elles sont en outre pour certaines complexes, un faisceau d'effets interprétatifs qu'il faut pouvoir démêler : c'est le cas particulièrement du passé simple, qui a au moins l'avantage d'être peu ambigu, mais qui se trouve en contrepartie associé à un ensemble d'effets de sens dont il est important de savoir prendre la mesure. Les valeurs en question figurent dans toutes les grammaires utilisées pour la préparation du concours. On en propose en annexe un tableau récapitulatif, forme par forme, avec à chaque fois le nom de la forme, les noms de ses valeurs (ou l'un des noms retenus, que l'on a choisi parmi ceux utilisés dans les rapports de jury), et pour chaque valeur, un exemple d'emploi, une description du contexte dans lequel la forme prend cette valeur, et une brève description de ce qu'elle recouvre. L'intérêt du tableau est qu'il donne une vision sinon exhaustive du moins globale de l'ensemble des valeurs susceptibles d'être rencontrées. On a ainsi une base solide pour pouvoir appuyer les analyses.

1.3. Organisation de l'analyse

Reste une autre difficulté : quelles que soient les analyses produites, il importe de pouvoir les présenter d'une manière qui soit suffisamment organisée pour faire sens et pour ne pas prendre trop de temps ni à soi ni au lecteur-évaluateur.

Pour cela, les rapports de jury préconisent une « approche synthétique qui met bien en valeur [...] la diversité des valeurs des temps des formes verbales présentes, plutôt qu'un long relevé » (Nantes 17). On « invite les candidats à penser au préalable la présentation de leur réponse pour qu'elle fasse sens et qu'elle ne leur occasionne pas une perte de temps inutile » (ibidem).

Cela conduit à suggérer de « regrouper les réponses quand elles sont identiques » (ibidem), et à privilégier une présentation en tableau : « Un tableau pouvait, par souci de lisibilité et d'efficacité, faire office de réponse » (Orléans-Tours 19). Le conseil est au demeurant donné assez fréquemment, pour d'autres types de questions. Mais la forme-tableau semble être particulièrement encouragée pour ces questions-là.

Elle n'est pourtant pas sans poser problème, son orthogonalité pouvant être un obstacle pour beaucoup d'esprits plus linéaires, et le regroupement obéissant à une logique qui n'est pas nécessairement celle du texte. Si l'enjeu est de comprendre comment le sens se construit dans ce texte, on préférera une présentation synthétique qui soit une schématisation du texte en question, suivant donc sa logique, voire même la rendant apparente. Cela suppose qu'elle s'appuie sur la structure même du texte. Si, comme nous allons le soutenir, la connaissance de la structure du texte est nécessaire pour pouvoir interpréter les valeurs, une organisation calquée sur cette structure devrait permettre d'éviter que la restitution ne tourne au catalogue.

avoir, en quel cas il y a plus de chance que l'auxiliaire *être* ne serve pas à construire un temps composé.

2. Des types de discours

Pour caractériser la structure d'un texte on dispose de typologies fondées sur les types de séquences susceptibles d'y être déployées : ainsi aura-t-on des structures différentes selon que l'on a affaire à des séquences narratives, descriptives, argumentatives, etc.⁶ La notion de séquence n'est cependant pas directement utile pour la question qui nous occupe où il s'agit de traiter de la valeur des temps et modes dans un extrait : rien ne garantit que cet extrait ait la dimension d'une séquence, or une séquence se définit de manière globale, comme un tout constitué d'un certain nombre de parties et présentant une forme minimale d'unité.

La typologie qui nous intéresse ici est fondée sur des propriétés plus locales et concerne directement temps et modes⁷ : elle différencie les types de discours en jeu, sur la base notamment de ce que l'on appelle leur « ancrage énonciatif ».

Pour prendre la mesure de ce qui est en jeu dans cette notion d'ancrage énonciatif, il n'est pas inutile de préciser de quoi il est question :

- étant donné un texte, on peut définir son énonciateur comme étant l'auteur, fictif ou réel, sinon du texte à proprement parler, du moins du discours que ce texte développe⁸ ;
- cet énonciateur est inscrit dans une certaine situation, dite « situation d'énonciation », qui est une situation spatiale, mais qui est aussi localisée temporellement à tel ou tel moment, le « moment de l'énonciation », et qui peut être en outre une situation d'interlocution, avec alors, face à l'énonciateur, un interlocuteur diversement impliqué dans la construction du discours en question ;
- les marques de personnes, certains adverbes de lieu, certains démonstratifs, mais aussi les modes et les temps verbaux en présence ainsi que différents adverbes temporels marquent alors entre autres la plus ou moins grande distance entre ce à quoi le texte fait référence et cette situation d'énonciation.

Ainsi est-ce par rapport au moment de l'énonciation que se définissent les temporalités de l'actuel, du révolu et de l'avenir qui forment sinon l'ensemble du moins une partie de la valeur des temps verbaux appelés pour cette raison *présent (simple)*, *passé (composé ou simple ou antérieur)*, *futur (simple ou antérieur)*. Et c'est par rapport aux positions propres à

⁶ Voir Adam (2005), Fayol (1997), Riegel et al. (2009 : 1060-1063) et pour un parcours de typologies variées Branca-Rosoff (1999).

⁷ On va voir cependant que la distinction entre séquences et types de discours est parfois difficile à tenir dans la mesure où les termes utilisés pour les désigner sont parfois identiques ou proches. C'est le cas notamment du terme de *narration* ou du terme de *récit* souvent utilisés pour désigner les séquences narratives mais aussi pour décrire des types de discours (Adam 1993 ; Bronckart 2008). De même on verra plus loin que l'on a des raisons de parler de description pour les types de discours, alors que le terme désigne aussi un type de séquence, avec une structure particulière, une unité thématique, des sous-parties (Adam 2005). Sans doute y a-t-il des raisons à ces convergences, manifestant une forme d'homothétie où ce qui se joue au niveau global de la séquence, se rejoue dans la structuration locale de chacun des constituants de cette séquence. Ce n'est pas le lieu ici d'en discuter. On se contentera d'essayer autant que possible de bien distinguer les deux plans : c'est la raison pour laquelle on réservera le terme de *narration* aux séquences, le terme de *récit* servant alors plutôt à caractériser l'un des types de discours que l'on va déployer dans ce qui suit.

⁸ De fait, on doit distinguer auteur du discours et auteur du texte, notamment dans des écrits où l'auteur du texte met explicitement en scène une subjectivité figurant l'origine du discours développé dans le texte en question (voir Genette 1972 et le concept de narrateur). Sur les différentes instances subjectives susceptibles de correspondre à cet énonciateur, notamment lorsque l'on a affaire à un texte écrit, ou que l'on a affaire à un récit d'événements passés ou distants, les propositions sont nombreuses et les précautions sont de mises : on distingue des locuteurs, des scripteurs, des narrateurs, des points de référence (Adam 1993 pour un parcours). Il nous suffit cependant ici, au moins en première approximation, de nous en tenir à cette caractérisation comme auteur du discours développé.

l'énonciateur et à ce qu'il considère comme acquis, valide, évident, possible, nécessaire, envisageable, virtuel ou plus ou moins bienvenu que vont se déployer les valeurs des modes.

On distingue sur cette base au moins deux types de discours, selon que les situations auxquelles ces discours font référence se trouvent ou non incluses dans la sphère de l'énonciateur. Dans le premier cas, on parle de Discours à proprement parler, ce qui est de fait assez gênant, malgré la majuscule parfois retenue, dans la mesure où le terme de discours est aussi employé de manière générale pour tous les types : on précisera ici en parlant de discours subjectif⁹. Dans le second cas, Benveniste (1966[1959]) a proposé d'utiliser le terme d'histoire ou d'énonciation historique, mais il est question aussi de récit (Genette 1972), ou de discours narratif (Weinrich 1973), quoique des différences importantes soient par ailleurs notées, sur lesquelles on va revenir, entre le récit proprement dit et l'histoire benvenistienne (voir pour une synthèse Riegel et al. 2009 : 1000-1003).

Il s'agit au départ d'une typologie binaire, fondée sur une opposition simple : ancrage/non ancrage. Cependant, d'autres types ont pu être proposés venant compléter le tableau. Benveniste lui-même a envisagé au moins un autre type¹⁰, en parlant pour le passé composé d'un possible mixte avec des propriétés de l'histoire et des propriétés de discours : c'est cet autre type que Bronckart (2008) appelle le récit qu'il caractérise comme étant du « raconter » dans lequel l'énonciateur est impliqué. Weinrich (1973) de son côté a proposé de distinguer dans le discours narratif, ce qu'il appelle le premier plan et l'arrière-plan, où trouvent leur place des passages relevant de ce qui ne serait plus du récit mais de la description¹¹. Hamburger (1986) a quant à elle ajouté à l'ensemble ce qu'elle a appelé le discours théorique, que l'on proposera d'appeler plutôt discours généralisant, où l'on parle de faits dans leur généralité plutôt que de la situation particulière dans laquelle on est inscrit, et qui se caractérise donc par une autre forme de désancrage que celui qui est en jeu dans l'histoire benvenistienne,

Si tous ces types peuvent être caractérisés au moins partiellement en termes d'ancrage, notamment en envisageant d'autres situations que la situation d'énonciation origine à partir desquelles établir cet ancrage¹², il est d'autres propriétés importantes qui leur sont attachées.

Ainsi, l'histoire et le récit ont pour propriété commune de mettre en jeu une progressivité temporelle, renvoyant à « des événements [qui] sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire » (Benveniste 1966[1959] : 241). Cela suppose une forme de coïncidence entre le déroulement du texte et les événements qu'il relate, coïncidence qui participe au demeurant d'une conception plus dynamique de l'énonciation que celle qui se réduit à une problématique de l'ancrage¹³.

⁹ Weinrich (1973) parle de discours commentatif, et Bronckart (2008) de discours interactif (terme que l'on va utiliser dans un sens plus spécifique) ou de régime général de l'« Exposer », s'opposant au régime du « Raconter ».

¹⁰ En fait il en a envisagé un quatrième qui combine les deux premiers différemment, et dont il sera fait mention plus loin.

¹¹ Voir aussi Riegel et al. (2009 : 1007-1009) pour une présentation synthétique du modèle de Weinrich.

¹² Pour penser ces ancrages décalés, on recourt à la notion introduite par Reichenbach (1947) de point de référence, qui peut être distinct du point d'origine qu'est la situation d'énonciation, et sur lequel l'ancrage peut alors s'effectuer.

¹³ Conception dynamique qui est au centre de l'un des modèles dominants sur la construction du discours, la DRT (Discourse Representation Theory) développée par Kamp & Reyle (1993). Elle est à

Et par delà leurs différences en termes d’ancrage, le discours subjectif et le discours généralisant gardent en commun le fait qu’un sujet y discoure, exprimant perceptions, pensées, sentiments, positions ou réflexions, qui tous sont possiblement indépendants de ce qui se trouve effectivement réalisé, que ce soit dans la situation d’énonciation ou plus largement dans quelque situation que ce soit. Autant dire que dans les deux cas, on peut envisager des faits, indépendamment de leur réalisation. Ainsi le discours subjectif n’est-il pas nécessairement descriptif : le locuteur peut exprimer ce qu’il pense ou ressent et non pas seulement ce qui est. De même le discours généralisant n’est pas nécessairement factuel ; et même lorsqu’il l’est il s’agit d’envisager la réalisation des faits en question, de les donner comme certains ou simplement possibles, voire impossibles, ce qui intéresse aussi la théorie. Par conséquent, dans les deux cas, c’est un paramètre indépendant de celui de l’ancrage qui est à l’œuvre : celui de la modalité¹⁴. Il se trouve que les modes verbaux ont précisément pour fonction, avec d’autres moyens importants comme celui des verbes dits modaux, de mettre en œuvre ce travail de modalisation. Là aussi est en jeu une autre conception de l’énonciation, avec un discours qui ne se contente pas de faire référence à telle ou telle situation, mais qui élabore sur ces situations pour envisager diverses sortes d’éventualités indépendamment de leurs éventuelles actualisations.

Le tableau ci-dessous récapitule la façon dont ces trois paramètres de l’ancrage, de la progressivité et de la modalisation se combinent dans les différents types de discours jusqu’ici pris en compte :

	Histoire	Récit	Discours subjectif	Discours généralisant
progressivité	+	+		
ancrage		+	+	
modalisation			+	+

Sur la base de ces paramètres, on voit que d’autres combinaisons peuvent être envisagées, correspondant à d’autres types de discours qui méritent aussi d’être distingués :

- avec ancrage mais sans modalisation et sans progressivité, ce qui suppose une situation à laquelle il est fait référence, mais dans laquelle on n’aura aucune variété modale (pas de possibles envisagés, pas d’évaluation), et dans laquelle rien ne progresse : on reconnaît une configuration propre aux textes descriptifs, qui trouvent ici leur autonomie au lieu d’être cantonnés au seul arrière-plan des récits ou des histoires ;
- sans ancrage et avec modalisation comme dans le discours généralisant, mais avec une progressivité qui permet alors d’enchaîner sinon des événements du moins des propositions envisageables : on a là un discours que l’on appellera logique qui ne s’en tient plus aux vérités générales et aux possibles diversement évalués mais déploie des raisonnements, avec force propositions complexes, des déductions, des oppositions, des comparaisons, des mises en perspective ;
- avec ancrage et modalisation comme dans le discours subjectif, mais avec encore une dimension progressive, quand le discours se fait acte, et que s’enchaînent promesses,

relier à une conception dynamique des événements eux-mêmes, qui est présentée notamment dans Dowty (1986) et discutée dans Moeschler et al. (1998).

¹⁴ Voir Bassano (1985) pour des perspectives sur l’utilisation des modalités chez les enfants, notamment les modalités de l’opinion.

menaces, invitations, suggestions et tout ce que les pragmaticiens décrivent en termes d'actes de langage¹⁵ : le discours se fait alors proprement interactif, avec une présence effective de l'interlocuteur.

	Histoire	Récit	Discours subjectif	Discours généralisant	Description	Discours logique	Discours interactif
progressivité	+	+				+	+
ancrage		+	+		+		+
modalisation			+	+		+	+

Ce sont ainsi 6 types de discours que le jeu des paramètres permet au final de distinguer. Pour chacun on peut s'attendre à observer une organisation particulière des modes et des temps, comme de tous les éléments dans les textes qui peuvent marquer ancrage, progressivité et modalisation – une organisation particulière et aussi des valeurs particulières en relation avec le type de discours concerné.

3. Les discours au concours et ailleurs

Si l'on reprend les extraits proposés à l'analyse dans les questions sur les valeurs des modes et des temps des années récentes, ils se répartissent effectivement dans les 6 catégories distinguées ci-dessus¹⁶. Une forte proportion est constituée de textes répondant à la caractérisation de l'histoire : progressivité, absence d'ancrage, absence de modalisation. On en donne un exemple plus tard : ces textes sont aussi ceux qui présentent la plus grande variété de temps et de modes, et il faudra en avoir compris la raison.

On trouve par ailleurs au moins un discours subjectif, qui est au demeurant celui dont on proposera l'analyse complète :

(1) J'ai eu tort ! Oh comme je voudrais être comme eux. Je n'ai pas de corne, hélas ! Que c'est laid, un front plat. Il m'en faudrait une ou deux, pour rehausser mes traits tombants. Ça viendra peut-être, et je n'aurai plus honte, je pourrai aller tous les retrouver. Mais ça ne pousse pas ! (Il regarde les paumes de ses mains.) Mes mains sont moites. Deviendront-elles rugueuses ? (Il enlève son veston, défait sa chemise, contemple sa poitrine dans la glace.) J'ai la peau flasque. Ah, ce corps trop blanc, et poilu ! Comme je voudrais avoir une peau dure et cette magnifique couleur d'un vert sombre, une nudité décente, sans poils, comme la leur !
(E. Ionesco, *Rhinocéros*, acte III, Gallimard)

au moins un discours généralisant :

(2) Nous appelons « contre nature » ce qui arrive contrairement à l'habitude : il n'y a rien, quoi que ce puisse être, qui ne soit pas selon la nature. Que cette raison universelle et naturelle chasse de nous l'erreur et l'étonnement que la nouveauté nous apporte.
(Montaigne, *Les Essais*, livre II, chapitre XXX, adaptation A. Lanly)

au moins un discours interactif dans les adresses à Napoléon 3 qui viennent scander l'hommage à Napoléon dans le poème *Chanson* de Victor Hugo:

¹⁵ Voir Austin (1991) ou pour une synthèse Riegel et al. (2009 : 979-991).

¹⁶ Avec néanmoins des complications sur lesquelles on va revenir.

(3) Toi, son singe, marche derrière,
 Petit, petit.
 [...]

 Voici de l'or, viens, pille et vole,
 Petit, petit.
 (V. Hugo, *Les Châtiments*, NRF Poésie, Gallimard)

au moins un récit, dans lequel les faits racontés sont au demeurant présentés comme passés mais aussi récurrents, qui a dès lors la particularité d'être à l'imparfait (c'est l'imparfait d'habitude dont on peut voir d'autres exemples dans le tableau de l'annexe) :

(4) Alors, cachant notre douleur sous un air riant, nous vous demandions :
 « Qu'est-ce que l'assemblée a résolu aujourd'hui ? Quel décret avez-vous rendu au sujet de la paix ? - Qu'est-ce cela te fait ? disait mon mari : tais-toi », et je me taisais.
 (Aristophane, *Lysistrata*, traduction G.-G. Toudouze).

au moins une description :

(5) Il y avait un banc de pierre dans un coin, une ou deux statues moisies, quelques treillages décloués par le temps pourrissant sur le mur ; du reste plus d'allées, ni de gazon ; du chiendent partout. Le jardinage était parti, et la nature était revenue. Les mauvaises herbes abondaient ; aventure admirable pour un pauvre coin de terre. La fête des giroflées y était splendide. Rien dans ce jardin ne contrariait l'effort sacré des choses vers la vie ; la croissance vénérable était là chez elle. Les arbres s'étaient baissés vers les ronces, les ronces étaient montées vers les arbres, la plante avait grimpé, la branche avait fléchi, ce qui rampe sur la terre avait été trouver ce qui s'épanouit dans l'air, ce qui flotte au vent s'était penché vers ce qui traîne dans la mousse.
 (V. Hugo, *Les Misérables*, Garnier-Flammarion, tome 2, p. 413)

On voit bien des différences entre temps et modes apparaissant dans chaque type. Reste que ce sont moins les temps et modes en eux-mêmes qui permettent d'identifier ces types, que les paramètres en jeu. Ainsi :

- dans (1), le locuteur supposé parle de lui-même (ancrage) et émet des souhaits (modalisation), ce pourquoi il s'agit de discours subjectif ;
- dans (2), il s'agit de vérités générales, sans ancrage, mais avec des éventualités envisagées (modalisation), ce pourquoi il s'agit de discours généralisant ;
- dans (3), l'interlocuteur supposé est interpellé (ancrage), les actes mentionnés sont envisagés avant que d'être réalisés, ou plutôt indépendamment du fait qu'ils puissent être ou non réalisés (modalisation), et ils le sont comme une série s'enchaînant (successivité), ce qui signe un discours interactif ;
- dans (4), des faits sont racontés qui s'enchaînent (successivité) et qui sont donnés comme vécus par la locutrice (ancrage), ce qui place le texte du côté du récit, quoique les faits racontés soient aussi donnés par ailleurs comme étant récurrents ;
- dans (5), il y a description dans la mesure où il n'y a ni progression, ni modalisation, simplement une situation qui n'est certes pas la situation d'énonciation, mais une situation de référence à partir de laquelle la description s'opère (ancrage par rapport à cette situation de référence).

Dans tous ces cas, comme aussi avec les textes variés rencontrés dans les classes, c'est bien en se demandant s'il y a progression, modalisation ou ancrage que l'on identifie les types. Temps et modes ne peuvent fournir que des indices.

De manière générale au demeurant, la relation langue / discours « (ne doit) pas (être) établie de façon « directe », dans une démarche trop simplificatrice qui consiste à rechercher des indices qui permettraient d'opposer, en les caractérisant, tel ou tel type de texte » (Combettes 2000, xx). Il y a beaucoup de raisons à cette absence de relation directe : ne serait-ce que le fait que les temps souvent sont ambigus et compatibles avec toutes sortes de types. Parmi ces raisons cependant, il en est une sur laquelle on va s'attarder : les types en question sont rarement « purs » ; ils vont se trouver imbriqués les uns dans les autres, compliquant alors sensiblement les diagnostics. C'est une complication, mais c'est aussi comme on va le voir la clé pour organiser l'analyse et lui donner sens jusque dans les détails de configuration du texte.

4. Imbrications

Il est bien entendu possible de mélanger narration, description, récit, subjectivité, généralisation, interaction, raisonnement. Et les extraits découpés dans les concours peuvent avoir été sélectionnés notamment à cause de ces imbrications¹⁷.

On reviendra sur les imbrications dans (1), qui vont constituer le fond de l'analyse proposée.

Elles sont nombreuses aussi dans (4) et dans (5) :

- dans le récit de (4), elle prennent notamment la forme de discours rapporté, avec dans les passages de discours direct, du discours interactif enchaînant questions, réponses et injonctions (progressivité), qui sont ancrées dans la situation d'interlocution évoquée (ancrage), et portent sur des faits et des actions seulement envisagées (modalisation) :

(4') « Qu'est-ce que l'assemblée a résolu aujourd'hui ? Quel décret avez-vous rendu au sujet de la paix ? – Qu'est-ce cela te fait ? disait mon mari : tais-toi »

- dans la description de (5), on trouve du récit, au plus-que-parfait, récit de l' « aventure formidable » du jardin, avec des faits qui s'enchaînent (pas nécessairement de manière linéaire, mais avec des résultats qui néanmoins se cumulent, induisant bien dès lors une forme de progressivité), dont le résultat est la situation du jardin au moment où il est décrit :

(5') Le jardinage était parti, et la nature était revenue. [...] Les arbres s'étaient baissés vers les ronces, les ronces étaient montées vers les arbres, la plante avait grimpé, la branche avait fléchi, ce qui rampe sur la terre avait été trouver ce qui s'épanouit dans l'air, ce qui flotte au vent s'était penché vers ce qui traîne dans la mousse

- et toujours dans (5), on trouve du discours généralisant dans la série des relatives, où le présent a une valeur générique :

(5'') ce qui rampe sur la terre [...] ce qui s'épanouit dans l'air [...] ce qui flotte au vent [...] ce qui traîne dans la mousse

Il y en aurait encore plus et de toutes natures dans les extraits relevant de l'histoire : discours rapporté encore, description, récit secondaire, considération générale, raisonnement, les histoires en sont pleines, constituant ces arrières-plans décrits par Weinrich.

¹⁷ Que Weinrich (1973) appelle des « transitions » où l'on passe d'un type à l'autre (pour lui, d'un « point de vue » à l'autre : d'un discours narratif à un discours commentatif, ou d'un premier plan à un arrière-plan).

Repérer ces imbrications n'est sans doute pas demandé directement au concours, où l'on ne demande même pas d'identifier quelque type de discours que ce soit. En revanche, c'est bien ce qui est en jeu lorsqu'est demandé, comme il est fréquent, de « justifier » l'emploi d'un mode ou d'un temps verbal. On justifie l'emploi d'un imparfait ou d'un présent générique ou d'un subjonctif par le changement de point de vue et le passage à un autre type de discours, parlant alors de discours rapporté, ou d'imparfait de description, ou de point de vue de l'auteur, etc.

Or cela n'est pas plus difficile que d'identifier le type dominant : il suffit d'observer le détail du texte pour y reconnaître ces « transitions », où progressivité, ancrage et /ou modalisation ne sont plus les mêmes. Cela suppose seulement d'être attentif au texte et à la façon dont il se construit. Simple mais essentiel pour comprendre un texte (et pour le présenter en classe à des élèves qui doivent le comprendre).

Par ailleurs, comme on va le voir, l'identification de ces imbrications permet au concours d'organiser à moindre coût l'analyse demandée.

5. Des balises et des trames

Si l'on ne part pas des temps et modes pour identifier les types, on peut procéder à l'inverse et une fois le type identifié, déterminer quels sont les temps et modes qui dans le texte considéré permettent le développement des caractéristiques du type en question : quel est le mode ou le temps verbal dans le texte qui déploie la progressivité si progressivité il y a, quel est le temps verbal dans le texte qui détermine l'ancrage si ancrage il y a, quel est le mode dans le texte qui marque la modalisation, si modalisation il y a.

Ainsi :

- dans un texte de type histoire, on aura des passés simples ou bien ces présents que l'on dit narratifs (ou parfois, dans les rêves ou les regrets, des imparfaits factuels, ou aussi des futurs dans un récit prophétique) pour marquer la progression « causo-chronologique » qui fait que chacun des verbes à ce temps s'interprétera comme suivant les précédents et en figurant ou bien la finalité ou tout du moins une forme de conséquence ;
- dans un texte de récit, ce seront plutôt des temps composés, ou éventuellement des imparfaits, si ces imparfaits font référence à des événements de premier plan, comme notamment dans l'imparfait d'habitude, dès lors du moins qu'il s'agit d'une habitude passée pour un sujet qui la considère depuis sa situation présente ;
- dans un texte de description, ce pourra être un présent simple si le texte est ancré dans une actualité même fictive, ou un imparfait pour des textes ancrés dans une situation ancienne ou fictive, et le présent aura une valeur de présent étendu, l'imparfait une valeur d'imparfait descriptif ;
- dans un texte de discours subjectif ce sera un présent énonciatif pour l'ancrage, des subjonctifs ou des conditionnels associés à des verbes modaux (voir le tableau des valeurs du conditionnel) pour les réalités évoquées ou envisagées ;

- dans un texte de discours généralisant ce sera le présent générique, et des subjonctifs pour les réalités envisagées ;
- dans un texte de type discours logique, à ces temps et modes s'ajouteront des impératifs de type optatifs pour imaginer des situations fictives ;
- dans un discours interactif, l'impératif viendra assurer à la fois la modalisation et la progressivité.

Ces temps et modes qui se trouvent être caractéristiques du type de discours développé figurent en quelque sorte des balises pour la structuration du texte.

Ils organisent le texte. On peut donc les prendre aussi comme balises pour organiser l'analyse : plutôt que de suivre simplement l'ordre du texte (ce que les jurys déconseillent), plutôt que de regrouper dans un tableau tous les temps identiques ou toutes les valeurs identiques dans un ordre arbitraire, il vaut mieux partir de ces temps et modes qui servent de balises. Ainsi :

- dans (1), qui est d'abord affaire de discours subjectif, on liste d'abord les présents d'énonciation pour l'ancrage, et les conditionnels sur des verbes de volonté pour la modalisation ;
- dans (2), on devra noter les présents génériques du désancrage et les subjonctifs de la modalisation ;
- dans le discours interactif (3), on citera les impératifs ;
- dans le récit de Lysistrata (4), les imparfaits d'habitude qui permettent de raconter les scènes évoquées ;
- dans la description (5), les imparfaits encore sur des verbes statifs qui en font cette fois des imparfaits descriptifs

A partir de là, dans un second temps, lorsque plusieurs types sont imbriqués, on pourra passer d'un type à l'autre, pour à chaque fois donner les balises organisant le type suivant : dans (4), on listera ensuite le présent et l'impératif qui organisent le discours direct ; dans (5), les plus-que-parfaits qui organisent le récit, puis le présent générique qui organise le discours généralisant ; etc.

De cette façon, l'analyse, balisant le texte type par type, permettra de donner la trame de son organisation. Et elle permettra par la même occasion, pour soi comme plus tard pour les élèves, d'identifier sans erreur la valeur des temps et modes, ainsi pris dans le contexte où de fait ils prennent sens.

3.5 Dans les interstices de l'histoire

De manière générale, le plan d'analyse proposé, procédant type par type, ne suivra pas nécessairement l'ordonnement linéaire du texte. Il est une configuration cependant dans laquelle on aura intérêt à se calquer sur cet ordonnancement linéaire. C'est celle de l'histoire :

dans l'histoire la progressivité seule organise le texte. Elle suit en l'occurrence l'ordre du texte lui-même : généralement¹⁸ deux verbes balises qui se suivent dans le texte renvoient à deux événements qui s'enchaînent dans l'histoire racontée. Et dans la mesure où il n'y a pas d'ancrage indépendant, les événements qui s'enchaînent sont les seuls éléments structurants du texte : les seules balises.

Cela a une autre conséquence : c'est dans les interstices de ces balises progressives que le reste du texte se déploie et que vont pouvoir venir s'imbriquer descriptions, récits, discours subjectifs, généralisants ou autres. Et s'il est bien sûr possible que les descriptions, récits, et discours s'imbriquant dans les interstices développent leurs propres ancrages, il est tout autant possible que l'ancrage s'effectue sur les balises mêmes que la progression déploie. Celles-ci organisent alors toute la trame du texte.

Avec ce système d'ancrage transposé possible, les textes de type histoire sont potentiellement à la fois extrêmement riches en diversité de types, et solidement structurés, avec tous les types susceptibles d'être insérés dans un même cadre structurant. Cela explique qu'ils soient nombreux au concours. Et cela explique leur rôle modélisant pour les élèves qui dans l'histoire vont pouvoir travailler tous ces types.

4. Les valeurs des modes et des temps verbaux au fil du texte

Il s'agit donc de tenir compte de la structure propre du texte quand on doit identifier les valeurs des modes et des temps. Cette structure, avec ses balises et ses interstices, permet à la fois d'organiser l'analyse et de trouver plus facilement les valeurs. Il ne faut pas chercher dans un catalogue quelconque que l'on aurait mémorisé (celui donné en annexe ou un autre) : les catalogues ne servent qu'à trouver les bonnes formulations. Il faut chercher dans le texte, au fil du texte, et de la trame qu'il fournit.

4.1. Une histoire

Pour montrer l'efficacité du dispositif, on propose de le mettre en œuvre sur un texte qui n'a pas été proposé au concours, mais qui est susceptible en revanche d'être utilisé dans les classes : on applique ce que préconise le rapport du jury de Lyon.

Soit donc ci-dessous le double extrait légèrement remanié d'une version du Petit Chaperon Rouge de Charles Perrault, où l'on a réuni deux moments pour pouvoir rassembler le plus de diversité :

Un jour sa mère, ayant cuit et fait des galettes, appela le petit Chaperon Rouge qui cueillait des fleurs, et lui dit : -"Va voir comment se porte ta mère-grand, car on m'a dit qu'elle était malade, porte-lui une galette et ce petit pot de beurre." [...] Le petit chaperon rouge se déshabille, et va se mettre dans le lit, où elle fut bien étonnée de voir comment sa mère-grand était faite en son déshabillé.

¹⁸ Ce serait le cas au demeurant aussi pour le discours interactif où les formes verbales qui renvoient à des actes envisagés sont supposés se dérouler dans l'ordre même où ils sont formulés.

Ce n'est pas nécessairement le cas pour les deux autres types qui mobilisent la progressivité : on sait que les récits peuvent être rétroactifs (voir Moeschler et al. 1998 pour des exemples) ; et dans le raisonnement logique la cause peut suivre la conséquence sans difficulté, si tant est que l'on choisit les bons connecteurs.

On propose une version d'abord rédigée de l'analyse : dans la classe, où il s'agit de parler et de faire parler, il faut bien faire des phrases. Comme annoncé, on procède en deux temps :

I) Balisage du texte :

On relève une série de passés simples : *appela, dit, fut*.

Ils sont complétés par deux présents qui renvoient au même temps passé, et qui sont donc des présents narratifs : *se déshabille, va*. On pourrait en effet les remplacer par des passés simples et dire : *Le petit chaperon rouge se déshabilla, et alla se mettre dans le lit, où elle fut bien étonnée de voir comment sa mère-grand était faite en son déshabillé*. Ce présent narratif a pour effet de rendre la scène plus **dramatique** et de précipiter le rythme des événements qui vont vers le tragique dénouement que l'on sait.

Ces passés simples et ces présents narratifs :

- placent le récit dans un **passé fictif en rupture avec le moment présent** (moment où on lit, où on raconte, ou où l'on écoute l'histoire) ;
- organisent une **succession** d'événements de **premier plan** qui s'enchaînent les uns à la suite des autres : la mère appela, puis elle dit ; le chaperon se déshabille, puis elle va, puis elle est étonnée ;
- les 4 premiers renvoient à des **actions** (action d'appeler, de dire, de se déshabiller, d'aller) ; le dernier, *fut étonnée*, renverrait à un état s'il n'était pas au passé simple, mais renvoie ici à un changement d'état et donc à un **événement** (elle **devient** étonnée quand elle voit sa mère-grand).
- chacun de ces événements est décrit **globalement, depuis son commencement jusqu'à son résultat final** : l'appel a entièrement lieu et est suivi par la parole dite ; c'est une fois qu'elle a fini d'être déshabillée, qu'elle commence à aller se mettre au lit ; et c'est une fois qu'elle a fini d'aller se mettre au lit et qu'elle est donc dans le lit, que son étonnement se trouve déclenché par ce qu'elle y voit.

II) Déploiement de la trame :

Les autres verbes s'inscrivent dans la progression que les 5 précédents balisent :

appela : 1^{ère} balise

cueillait : s'interprète par rapport à *appela* ; cet imparfait sur un verbe d'action (*cueillir*) renvoie à une **action de second plan** qui se déroule **simultanément** à l'action de premier plan qui est l'appel de la mère. Cette action est décrite de manière **sécante** : la petite fille est **en train** de cueillir des fleurs quand sa mère l'appelle, mais on ne sait pas quand la cueillette a commencé ; il est possible en revanche que l'appel interrompe cette action, dont on ne sait pas si elle sera menée à terme.

dit : 2^{ème} balise

va, porte, se porte, a dit s'interprètent tous par rapport à cette 2^{ème} balise : ils appartiennent au discours de la mère, rapporté sous la forme de **discours direct** :

- *va* et *porte* sont des **impératifs** : on a affaire à du discours interactif, et les impératifs renvoient à des actions envisagées comme devant se réaliser dans une forme de progression où le second indique la finalité du premier (on va pour porter).
- *se porte* est un **présent d'énonciation étendu** : il fait référence à un **état** qui est celui de la grand-mère au moment où la mère parle, mais qui est présenté de manière **sécante**, étant en cours depuis un moment et non encore achevé.
- *a dit* est un passé composé à **valeur temporelle** : il renvoie à une **action passée** par rapport au moment où la mère parle. On est entré dans le récit de la mère.

- *était* s'interprète lui par rapport au *a dit* qui le précède : c'est un imparfait de discours rapporté et il appartient au **discours indirect**. Ainsi, dans le récit de la mère, au discours direct, s'imbrique un discours, indirect, qui est ancré par rapport aux événements que la mère raconte : les personnes citées auront plutôt employé un présent (« elle est malade »), et cet imparfait est le résultat de la **concordance avec le temps de la principale** (*a dit*).

[...]

se déshabille : nouvelle balise

va : balise suivante

fut étonnée : dernière balise

- *était faite* s'interprète par rapport à cette dernière : il s'agit d'un **imparfait descriptif**, qui décrit la prétendue grand-mère, bizarrement faite. Cette description est donnée de manière **sécante** : la grand-mère n'a pas commencé à être ainsi « faite » après que la petite fille se soit étonnée ; elle était ainsi faite et elle l'est restée.

Au concours, il vaut mieux écrire moins, même si c'est cela que l'on aura pensé : les lecteurs-évaluateurs, qui connaissent les particularités de chaque valeur, se suffiront de leur caractérisation succincte. Mais toujours en deux temps :

- les balises (sans qu'il soit nécessaire les appeler ainsi) :
 - appela, dit, fut étonné* :
 - Passés simples : présentation du premier plan ; passé ou fiction ; progressivité ; aspect global
 - *appela, dit* : actions
 - *fut étonné* : changement d'état (elle **devient** étonnée).
 - se déshabille, va* :
 - Indicatifs présents : présents narratifs ; passé ; progressivité ; aspect global ; effet de dramatisation
- et la trame, sinon en tableau, du moins schématisée comme il se doit :

1) <i>appela</i>	
1a) <i>cueillait</i>	Indicatif imparfait : action de second plan ; simultanée par rapport au premier plan ; aspect sécant
2) <i>dit</i>	
2a) <i>va, porte</i>	Impératif présent : ordre, injonction ; progressivité ; actions ; discours direct
2b) <i>se porte</i>	Indicatif présent : présent étendu ; état ; discours direct
2c) <i>a dit</i>	Indicatif passé composé : action antérieure ; récit ; discours direct
2c') <i>était</i>	Indicatif imparfait : présent étendu transposé ; état ; discours indirect
3) <i>se déshabille</i>	
4) <i>va</i>	
5) <i>fut étonnée</i>	
5a) <i>était faite</i>	Indicatif imparfait : imparfait descriptif ; état.

4.2. Un discours

Pour des textes maintenant qui ne sont pas des histoires, le fil sera moins net. La démarche à adopter néanmoins est simple : on relève systématiquement, puis on regroupe, mais type par type. Parce qu'il s'agit de discours subjectif, on balise d'abord le discours subjectif avec les présents et les conditionnels qui parcourent le texte. Puis, on intègre les autres types de discours qui apparaissent : une remarque qui relève du discours généralisant ; le premier verbe du texte qui relate un fait passé ; toute une partie au milieu qui relève aussi du récit, mais au futur ; les didascalies qui sont aussi du récit, mais en simultanée, au présent.

On aboutit ainsi à la schématisation suivante, où l'on a marqué les types de discours pourtant non demandés de manière explicite, mais qui éclairent l'analyse et justifient les emplois :

I) Discours subjectif

je n'ai pas de corne, sont moites, j'ai la peau, ça ne pousse pas

Indicatif présent ; présent étendu.

→ *je n'ai pas de corne, sont moites, j'ai la peau* : état

→ *ne pousse pas* : processus en cours (plutôt absence de processus)

voudrais, faudrait, voudrais

Conditionnel à valeur d'atténuation ; présente les souhaits et les besoins comme vraisemblablement irréalisables.

II) Discours généralisant

c'est laid

Indicatif présent ; présent générique.

III) Récits

ai eu

Passé composé ; valeur d'antériorité ; fait révolu ; appréhendé depuis le présent.

viendra, aurai, pourrai, deviendront

Futur à valeur temporelle ; renvoie à une situation à venir ; faits qui s'enchaînent.

regarde, élève, défait, contemple

Indicatif présent : présent ponctuel ; didascalie ; faits qui s'enchaînent.

5. L'enjeu dans les classes

Ainsi au concours, la ligne est de tenir compte des types de discours quand on travaille sur temps et modes : avoir identifié que l'on a affaire à un extrait de type histoire, ou discours subjectif, ou récit, description, etc., permet d'organiser son analyse ; avoir identifié les éventuels sous-types qui peuvent être imbriqués dans le type dominant, permet de déterminer les valeurs en jeu. L'ensemble de la démarche permet en outre de donner du sens à l'exercice.

C'est vrai au concours, mais tout autant avec les élèves, lorsqu'il s'agit de travailler la compréhension : on comprend ainsi non seulement les valeurs des temps et modes, mais aussi la trame organisant le texte.

Et c'est vrai aussi dans le cadre d'une production écrite quand il s'agit de choisir temps et modes : il faut alors pouvoir rapporter ces temps et modes au type de discours que l'on est en train de développer. Et il faut pouvoir jouer des temps et modes pour construire et enrichir au fil du texte, d'une transition à l'autre, la trame de son texte.

Références :

- Adam, J.-M. (1993). « Le texte et ses composantes », *Semen* 8 [Online], connexion 26 April 2020. URL : <http://journals.openedition.org/semen/4341>
- Adam, J.-M. (2005). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- Applebee, P. (1978). *The child's Concept of Story*. Chicago : University of Chicago Press.
- Austin, J.L. (1991[1962]). *Quand dire c'est faire*. Paris : Le Seuil.
- Bassano, D. (1985). « Modalités de l'opinion: Quelques expressions de la croyance et de la certitude et leur différenciation entre 6 et 11 ans. » *Cahiers de psychologie cognitive* 5(1), 65-87.
- Benveniste, E. (1966[1959]). « Les relations de temps dans le verbe français ». In *Problèmes de linguistique générale*, t. I. Paris : Gallimard, 237-250.
- Branca-Rosoff, S. (1999). Types, modes et genres: entre langue et discours. *Langage & société*, 87(1), 5-24.
- Bronckart, J. P. (2008). « Genres de textes, types de discours, et «degrés» de langue ». *Texte/ Textes et cultures* 13(1).
- Combettes, B. (2000). « Phrase, texte, discours: quels cadres pour l'étude de la langue ? » *Pratiques* 107(1), 221-228.
- De Vogüé, S. (1999a) « L'imparfait aoristique, ni mutant ni commutant », *Cahiers de praxématique* 32, 43-69.
- De Vogüé, S. (1999b) « Ni temps, ni modes : le système flexionnel du verbe en français », in S. Voegeler, A. Borillo, M. Vuillaume, C. Vetter (eds), *Cahiers Chronos 4 " La modalité sous tous ses aspects "*, 93-114.
- De Vogüé, S. (2000) « Calcul des valeurs d'un énoncé 'au présent' », *Travaux de linguistique* 40, 31-54.
- De Vogüé, S. (2006) « Invariance culiolienne : l'exemple du passé, entre passés, parfaits et passages». In Ducard D. et Normand C. (eds), *Antoine Culioli Un homme dans le langage*, Ophrys, 302-331.
- Dowty, D. (1986). « The effects of aspectual class on the temporal structure of discourse : semantics or pragmatics ? », *Linguistics and Philosophy* 9, 37-61.
- Fayol, M. (1997) *Des idées au texte (Psychologie cognitive de la production verbale, orale et écrite)*. Paris : PUF.
- Genette, G. (1972). *Figures III*. Paris : Seuil.
- Hamburger, K. (1986). *Logique des genres littéraires*. Paris : Seuil.
- Hickmann, M. « Le développement de l'organisation discursive ». In : M. Kail (éd.), *L'acquisition du langage. Vol. II. Le langage en développement. Au delà de trois ans*. Paris : PUF, 83-115.
- Kamp, H., Reyle U. (1993). *From Discourse to Logic. Introduction to Modeltheoretic Semantics of Natural Language, Formal Logic and Discourse Representation Theory*. Kluwer.
- Moeschler, J. et al. (1998). *Le temps des événements*. Editions Kimé.
- Reichenbach, H. (1947). *Symbolic logic*. Berkeley : University of California Press.
- Reigel, M., Pellat J.-P., Rioul R.(2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Weinrich, H. (1973). *Le temps*. Paris : Seuil.